

## OBJECTIFS de la formation

À l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

### QUAND PUIS-JE SUIVRE LA FORMATION ?

Pour pouvoir suivre cette formation, vous devez attendre 3 mois après l'obtention de votre permis de catégorie B boîte automatique.



## LA FORMATION de 7 heures

### LE PROGRAMME DE FORMATION

SÉQUENCES	DURÉE	INTITULÉ	CONTENU
-----------	-------	----------	---------

Séquence 1 2 h Trafic nul ou faible

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 5 h Conditions de circulation variées, simples et complexes

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

- À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.



## CARACTÉRISTIQUES

### FORMATION DISPENSÉE

- VÉHICULE UTILISÉ**
  - Catégorie B, à changement de vitesses manuel.
  - Appartenant à l'établissement.
- ENSEIGNEMENT**
  - La formation est pratique et individuelle.
  - Des apports théoriques sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.
  - La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite.
  - Une partie de la séquence 1 (trafic nul ou faible), limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

